RALPH M. labellisée EPV (Entreprise du Patrimoine Vivant)

RALPH M. est fière d'annoncer que la marque vient d'obtenir le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV), une distinction d'Etat qui valorise l'excellence des savoir-faire français.

Depuis trois générations, au cœur de l'Anjou, RALPH M. cultive l'art du geste juste, du détail soigné, et de la fabrication artisanale.

Dans ses ateliers, chaque pièce de mobilier est conçue et réalisée à la main, avec passion et exigence.

Ce label célèbre l'implication des équipes de RALPH M., la transmission de ses métiers, et la confiance de ses clients. Une étape importante, fidèle à la vision d'un mobilier haut de gamme, durable et profondément humain.